



Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives

## Lettre n° 2

Le 27 novembre 2018 le ministre de la transition écologique et solidaire présentait son plan climat énergie pour les années 2030/35.

Le GAENA vous propose son analyse sur trois des points clés de ce plan : « 40 % d'énergie fossile en moins, 40 % d'énergie renouvelable et 4,8 millions de voitures électriques ».

### 40 % d'énergie fossile en moins en 2030



Sur le plan international on n'envisage pas de baisse importante de l'utilisation des énergies fossiles avant le milieu du 21<sup>ème</sup> siècle tout simplement parce que les réserves de charbon sont très importantes dans le monde et que le pétrole est une énergie facile d'utilisation. La France pour sa part se donne un objectif ambitieux avec une réduction de 40 % des énergies fossiles d'ici 2030. Ceci implique que pour rester compétitive, la France devra s'appuyer sur d'autres sources d'énergie et en particulier l'électricité d'origine non fossile sachant que les quatre dernières centrales à charbon devraient fermer d'ici

2022.

Mais une telle évolution ne se fera pas par quelques réajustements ponctuels. Il sera nécessaire d'effectuer un changement profond de la société, de ses mentalités et d'organiser ses modes de consommation. Pour cela il faut que les objectifs affichés soient accompagnés d'une feuille de route mettant en œuvre les principales dispositions à prendre. Voir analyse dans la [fiche d'actualité GAENA N° 9 : « 40 % d'énergie fossile en moins en 2030 »](#).

### 40 % de renouvelable en 2030



Les énergies renouvelables regroupent l'hydraulique 52 %, l'éolien 28 %, le solaire 16 % et la bioénergie 4 %. Le développement de l'hydraulique étant quasiment arrivé à ses limites, les seules possibilités viendront de l'éolien et du solaire qui sont des énergies intermittentes c'est-à-dire ne produisant pas forcément quand on en a besoin.

L'intermittence de cette énergie complémentaire ne peut être compensée que par des énergies fossiles en attendant la maîtrise du stockage de l'électricité. Voir analyse dans la [fiche d'actualité GAENA N° 10 : « 40 % d'énergie renouvelable en 2030 »](#).

## 4,8 Millions de voitures électriques en 2028



Le développement d'un tel parc en 10 ans appelle trois questions : Quel sera l'impact énergétique, l'impact écologique et l'impact économique ? Si l'aspect écologique est évident avec une diminution importante des gaz à effet de serre (GES), l'aspect énergétique va nécessiter une organisation différente pour subvenir au besoin, sachant que la consommation des véhicules électriques sera équivalente à la production d'un réacteur EPR. Pour l'aspect économique, comment l'état va-t-il compenser le manque à gagner des taxes sur les produits pétroliers ? Voir analyse dans la [fiche d'actualité GAENA N° 11 : « 4,8 millions de voitures électriques en 2028 »](#).